



PRÉFET
DE LA SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUE DE PRESSE
Chambéry, le 10 novembre 2022

Réhabilitation des Jardins de Bonne Nouvelle à St-Jean-de-Maurienne Une nouvelle offre de logements pour les salariés du Lyon-Turin

Ce jeudi 10 novembre 2022, l'OPAC de la Savoie célèbre la réouverture de sa résidence *Jardins de Bonne Nouvelle*, à Saint-Jean-de-Maurienne. Une réouverture qui fait suite à une ambitieuse opération de réhabilitation et d'aménagement des logements, réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'OPAC de la Savoie, les partenaires de la démarche Grand Chantier (État, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Savoie et le TELT) et Action Logement. Elle permettra d'héberger 54 salariés du Lyon-Turin dans d'excellentes conditions. Six logements ont également été rénovés et adaptés aux personnes à mobilité réduite, répondant ainsi à une demande sur le territoire.

Cette inauguration a eu lieu en présence de **Kévin Poveda**, Sous-Préfet de la Saint-Jean de Maurienne, **Émilie BONNIVARD**, députée et conseillère régionale, **Sophie VERNEY**, conseillère départementale de la Savoie, **Yves DURBET**, Président du Syndicat de Pays de Maurienne, **Jean-Paul MARGUERON**, Président de la 3CMA, **Philippe ROLLET**, Maire de Saint-Jean-de-Maurienne, **Luc BERTHOUD** et **Fabrice HAINAUT** Président et Directeur général de l'OPAC de la Savoie, **Mario VIRANO**, Directeur général de TELT (maître d'ouvrage des travaux Lyon-Turin) et **Noël PETRONE**, Directeur régional Action Logement Services Auvergne-Rhône-Alpes.

Loger les salariés des chantiers du Lyon-Turin tout en modernisant le parc immobilier de Maurienne

Les élus locaux et les partenaires de la démarche Grand Chantier ont fait le choix historique de **ne pas construire de base vie** pour héberger les salariés du Lyon-Turin. Objectif : optimiser les retombées du chantier sur le territoire, faciliter l'intégration des salariés et de leurs familles et limiter les impacts sur l'environnement (en termes de consommation foncière notamment).

En Maurienne, de nombreux logements sont en effet vacants ou en voie de dégradation. **Leur rénovation constitue donc une opportunité** pour loger les salariés à court terme, tout en améliorant la qualité de l'habitat et du cadre de vie pour la population de la vallée sur le long terme.

Une mobilisation du parc public, pour une offre de logement adaptée, en qualité et en nombre

Le pic de présence des salariés, **estimé à 3 000 salariés**, est attendu **en 2025**. Deux tiers d'entre eux, soit **2 000 salariés**, devraient venir de l'extérieur de la Maurienne et avoir besoin d'un logement. Le partenariat entre l'OPAC de Savoie et la démarche Grand Chantier, dans le cadre du Contrat de territoire pour la Maurienne, permettra de loger environ 650 salariés dans les différentes communes de la vallée, grâce à deux types d'actions complémentaires :

- **des rénovations partielles d'immeubles aujourd'hui entièrement fermés et de logements vacants en diffus dans le parc, associées un aménagement complet de**



Une initiative portée
et mise en œuvre par

En lien, pour le volet
logement, avec



Contact presse
Préfecture de la Savoie
04 79 75 50 16 – 06 78 82 06 82
pref-communication@savoie.gouv.fr

l'intérieur pour 275 logements. Ces logements seront ensuite loués meublés à la chambre, exclusivement aux salariés du Lyon Turin. Ils représentent environ **575 chambres** à terme.

- **des rénovations lourdes sur 12 résidences, pour 347 logements** : les logements ne sont pas réservés aux salariés du Lyon-Turin, mais contribuent à améliorer la qualité de l'offre de l'OPAC sur le territoire. Il est par ailleurs attendu de l'OPAC que **75 logements** de son parc en Maurienne soient loués entiers et non meublés à des salariés du Lyon-Turin.

D'autres logements seront livrés dans les prochains mois, notamment les programmes **Vigny C et D à Saint-Michel de Maurienne** (40 logements représentant 88 chambres).

Les Jardins de Bonne Nouvelle : une opération modèle

L'opération des *Jardins de Bonne Nouvelle* a bénéficié de ces deux types d'intervention : réhabilitation lourde, mais aussi aménagement intérieur des logements pour répondre aux besoins des salariés.

Coût total de l'investissement, plus de 2 millions d'euros, soit 71 000 € par logement, porté à hauteur de 1 343 000 € par l'OPAC de la Savoie, complété par 680 000€ de subventions

- **520 000 € dans le cadre de la Démarche Grand Chantier**
 - 173 334 € de l'Etat via le FAST
 - 96 666 € de la Région Auvergne Rhône-Alpes
 - 135 000 € du Département de la Savoie
 - 115 000 € d'Action Logement
- **160 000 € dans le cadre du Plan France Relance (Etat)**

Une mobilisation parallèle et complémentaire du parc privé

Des dispositifs de mobilisation des logements vacants dans le parc privé sont parallèlement mis en œuvre dans le cadre de la démarche Grand Chantier. **L'objectif est de remettre sur le marché locatif un maximum de logements, et d'augmenter la qualité d'environ 150 de ces logements grâce à des travaux de rénovation.**

Les propriétaires et les investisseurs privés peuvent à ce titre bénéficier **d'aides et de financement exceptionnels pour rénover et louer leur logement aux salariés** du Lyon-Turin, le temps du chantier. Ils sont également accompagnés pour une **mise en location facilitée et sécurisée** grâce aux aides d'Action Logement. **C'est le moment d'en profiter !**

Au total, sur le Contrat de territoire Maurienne 2021-2027, **plus de 8,2 M€** sont dédiés au dispositif « Mon Logement Lyon-Turin » en complément des opérations déjà financées depuis 5 ans.

- 4.4 M€ du FAST, fonds spécifique dédié à l'accompagnement du Grand Chantier (financé par l'État et l'Union et européenne), porté par TELT.
- Le reste étant partagé entre les partenaires de la démarche Grand Chantier ainsi qu'Action Logement.

Pour + d'info sur la démarche Grand Chantier et ses différents dispositifs
(emploi, logement, accueil des salariés, mobilisation des entreprises locales, soutien aux projets de territoire) >> Rendez-vous sur www.demarchegrandchantier-lyonturin.fr